

**L'ESSENTIEL**

L'information simple comme bonjour



# Les pauvres ont-ils droit à la vie privée ?

Cahiers > Entre misère et colère

Le 22 janvier 2016 | Mise en ligne : **Thierry Verhoeven**

| 1 messages

**Etre pauvre, ce n'est pas seulement se priver de choses matérielles. Etre pauvre, c'est aussi parfois ne pas avoir autant de droit à la vie privée que les autres. Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté veut faire bouger les pouvoirs publics sur ce sujet. Il récolte des témoignages et propose un questionnaire auquel on peut répondre en restant anonyme.**

Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté fait une enquête sur la déprivation matérielle et sur la déprivation de la vie privée.

La déprivation est un mot qui vient de l'anglais. La déprivation, c'est le fait de perdre ou de se priver de quelque chose dont on a besoin. Etre pauvre, c'est devoir se priver de biens matériels. C'est la déprivation matérielle.

Etre pauvre, c'est souvent ne pas avoir les mêmes droits à la vie privée que les autres. C'est la déprivation de la vie privée.

Quand on est pauvre, il faut parfois déballer sa vie à un travailleur social, ne pas avoir de relation amoureuse de peur de perdre une aide sociale, être humilié, perdre son indépendance, etc.

L'ONEm et les services sociaux contrôlent de plus en plus la vie privée des personnes. Ce contrôle touche beaucoup de secteurs de la sécurité sociale, de l'aide sociale et même de l'accès au travail : chômage, maladie, invalidité, CPAS, etc. Par exemple, le CPAS peut imposer aux personnes aidées de faire leurs courses dans certains magasins ou de supprimer certains produits pour dépenser moins.

C'est pour dénoncer toutes ces déprivations que le RWLP a fait un questionnaire en deux parties.

Dans la première partie, il y a des questions sur la déprivation matérielle. C'est-à-dire sur les choses dont on doit se priver parce que l'on n'a pas assez d'argent.

Dans la deuxième partie, il y a des questions sur la déprivation de la vie privée. C'est-à-dire sur les choses que l'on vit ou sur ce que l'on doit raconter de sa vie personnelle, intime, simplement parce qu'on est pauvre.

Sur base des réponses au questionnaire, le RWLP va interpellier les pouvoirs publics pour leur montrer les effets des contrôles de plus en plus nombreux et de plus en plus sévères.

**Le questionnaire est à compléter pour le 15 mars si possible et à renvoyer au : RWLP, 12 rue Marie-Henriette 5000 Namur - ou par mail [bureau@rwlp.be](mailto:bureau@rwlp.be)**



Le texte d'explication du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté



[Pour visiter le site du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, cliquez ici](#)